



Réponse au questionnaire : « Priorités environnementales de la région »

du Conseil régional de l'Environnement

ÉLECTIONS 2018

17 septembre 2018

Harold LeBel, candidat dans Rimouski

Vincent Couture, candidat dans Rivière-du-Loup–Témiscouata

Pascal Bérubé, candidat dans Matane-Matapédia

1) Mettre fin définitivement aux hydrocarbures québécois

La lutte contre les changements climatiques constitue un enjeu vital, incontournable pour notre avenir. Un enjeu qui dépasse la seule responsabilité du ministère de l'Environnement et qui nécessite l'engagement soutenu et coordonné de tout l'appareil gouvernemental. Un gouvernement du Parti Québécois luttera contre la crise climatique, entre autres en mettant en avant des mesures pour sortir le Québec du pétrole :

- Aucun projet d'hydrocarbures ne sera autorisé, et les permis d'exploration et d'exploitation seront graduellement retirés. Les projets déjà démarrés devront quant à eux respecter trois conditions minimales : l'acceptabilité sociale, la réduction de l'empreinte écologique, et l'interdiction de la fracturation hydraulique ou de tout autre procédé chimique similaire.
- Un BAPE générique sur la filière des hydrocarbures en Gaspésie sera lancé.
- La *Loi sur les hydrocarbures* et ses règlements afférents seront abrogés.
- La Caisse de dépôt et placement du Québec devra adopter un plan de désinvestissement graduel des activités d'exploration, de production et de transport par pipeline d'énergies fossiles.

2) Développer le transport collectif et électrique

Le développement du territoire est tributaire autant de notre façon de l'occuper que de notre façon de nous y déplacer. Aussi, la question de la mobilité est centrale dans la lutte contre les changements climatiques. Pour avoir un meilleur accès aux régions du Québec, favoriser l'essor du tourisme et réduire nos émissions de gaz à effet de serre

(GES), offrir une solution durable et efficace en mobilité est un levier indispensable, et cette vision doit s'incarner dans des projets concrets. Le transport collectif, tant intrarégional qu'interrégional, doit nous mobiliser afin d'assurer une plus grande occupation du territoire et une meilleure mobilité. La contribution du Québec à la lutte contre les changements climatiques passera également par la réduction de notre dépendance au pétrole. Malgré le frein que constituent les politiques fédérales en la matière, le Québec doit viser l'objectif de réduire d'au moins 25 % ses émissions de GES d'ici 2020, par rapport aux taux de 1990. Pour ce faire, nous proposons :

- D'élargir l'offre de transport en commun et d'en électrifier une grande partie.
- De viser une conversion de 25 % de la flotte automobile à l'électricité, par la sensibilisation et une fiscalité attirante.

Un gouvernement du Parti Québec sera présent dans les régions pour :

- Mettre en avant le transport collectif, tant intrarégional qu'interrégional, afin d'assurer une plus grande occupation du territoire et une meilleure mobilité.
- Appuyer l'électrification du transport collectif dans l'Est du Québec et s'engager en ce sens, en partenariat avec les MRC.

3) Réactiver la création d'aires protégées

L'aménagement du territoire permet de repenser le fonctionnement de notre société. Les décisions prises au XX^e siècle ont eu des effets néfastes imprévus. Aujourd'hui, nous devons freiner la disparition des milieux naturels et des terres agricoles, tant en zone urbaine que rurale. Il est donc essentiel de créer des aires protégées sur tout le territoire québécois et d'en assurer la protection.

Un gouvernement souverainiste travaillera en partenariat avec les municipalités afin de respecter les engagements internationaux du Québec en matière de protection de la biodiversité. Nous désignerons, d'ici 2020, au moins 17 % des zones terrestres et d'eaux intérieures, et 10 % des zones marines et côtières, comme aires protégées.